

✦ Ré affiliation de votre club via SPID ✦ entre le 6 juillet et le 15 juillet 2026

La réaffiliation des clubs pour la saison 2026/2027 ne pourra se faire qu'à compter de la date de réouverture de SPID par la FFTT pour la nouvelle saison, c'est-à-dire le 6 juillet. Clôture des réaffiliations le 15 juillet. La procédure est dématérialisée et doit être réalisée via l'espace Mon Club (cliquer sur le bouton ci-dessous pour vous connecter à SPID V2)

SE CONNECTER

Menu "réaffiliation => Fiche Club"



Attention, cette possibilité ne sera ouverte qu'aux **clubs financièrement en règle avec le Comité**, à défaut les droits ne seront pas ouverts pour procéder à la réaffiliation via internet pour les clubs concernés.



Vous pouvez suivre la procédure décrite dans le TUTORIEL que vous pouvez consulter [en cliquant ici](#)

Important : le Président, le Trésorier et le Secrétaire (et seulement ces 3 fonctions là) doivent posséder obligatoirement une **licence dirigeant** validée. N'oubliez pas de mettre à jour toutes les informations administratives de votre club y compris les adresses mails.

De plus, les clubs pourront modifier, si nécessaire, les informations concernant le club, son site web, les coordonnées de la salle principale et du siège social de l'association.

Comité Départemental Tennis de Table du Val D'Oise



106 rue des Bussys
95600 EAUBONNE

☎ 09 62 62 62 72

🌐 cd95tt.com

Secrétariat : secretariat@cd95tt.com

Technique : ctd95tt@outlook.com

📘 @CD95TT

📷 @cd95_tennis_de_table



En procédant à son affiliation, ou à sa ré affiliation, le club s'engage à licencier l'ensemble de ses adhérents, conformément aux règlements en cours au sein de la fédération.



“Votre club est prêt pour une nouvelle saison. Le CD95TT est là pour vous accompagner.”